

RCS : GRASSE
Code greffe : 0603

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

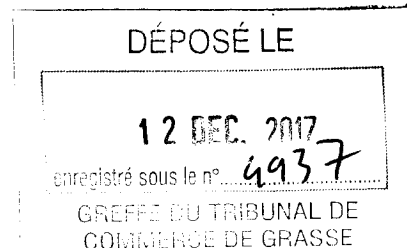
**Le greffier du tribunal de commerce de GRASSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00281
Numéro SIREN : 503 202 996
Nom ou dénomination : JUBEMA

Ce dépôt a été enregistré le 12/12/2017 sous le numéro de dépôt 4937

In Extenso



SARL JUBEMA

COMPTES ANNUELS

Bilan au 31/03/2017

ZI DU CARRE

06130 GRASSE

SIRET : 50320299600016

Fabrice DUBAS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Fabrice Dubas', written over a horizontal line.

Certifié Conforme

Sommaire

Sommaire	1
Attestation avec conclusion favorable et observation	2
COMPTES ANNUELS	
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (Suite)	6
ANNEXE	
Règles et méthodes comptables développées	7
Etat des immobilisations	9
Etat des amortissements	10
Etat des créances	11
Etat des dettes	12
Composition du capital Social	13
Produits à recevoir	14
Charges à payer	15
Détail des charges constatées d'avance	17
DETAIL DES COMPTES	
Bilan Actif détaillé	18
Bilan Passif détaillé	20
Compte de résultat détaillé	22
ETATS DE GESTION	
Soldes Intermédiaires de Gestion	26
Soldes Intermédiaires de Gestion détaillés	27
LIASSE	

ATTESTATION

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de SARL JUBEMA relatifs à la période du 01/04/2016 au 31/03/2017 qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	947 966 €
Chiffre d'affaires :	5 837 872 €
Résultat net Comptable :	29 338 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Nous formulons une (des) observation(s) sur le(s) point(s) suivant(s) susceptible(s) d'affecter la cohérence et la vraisemblance des comptes :

Sur la base de nos travaux, et sous réserve de l'incidence de(s) l'observation(s) décrite(s) ci-dessus, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Meyreuil

Le 30/06/2017

M LEYDIER Jean Paul
Expert Comptable

COMPTES ANNUELS

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice clos le 31/03/2017

Si PME innovantes :

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) :

Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI) :

Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD :

Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation :

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	Adresse du siège social, si différent
SARL JUBEMA	
SIRET : 50320299600016 0493091290	
fabrice_dubois@carrefour.com	Ancienne adresse en cas de changement
ZI DU CARRE	
06130 GRASSE FR	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère	
B - ACTIVITÉ	Si vous avez changé d'activité ☐ Activités exercées :

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - Résultat fiscal							
Bénéfice imposable au taux de 33 1/3 %	0	Bénéfice imposable au taux de 15 % et/ou 28 % (*)	18 786	Déficit			
2 - Plus-values							
Plus-values à long terme imposables au taux de 15 %		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevet au taux de 15 %					
Plus-values à long terme imposables au taux de 19 %		Autres plus-values imposables au taux de 19 %		Plus-values à long terme imposables au taux de 0 %		Plus-values exonérées (art. 238 quindecies)	
3 - Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2							
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zones franches urbaines	☐	Pôle de compétitivité	☐
Entreprises nouvelles art. 44 septies	☐	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer							
dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐				dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☐			

D - IMPUTATIONS

1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangères ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt.	
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé N°2066.	

E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

CGA ☐	Viseur conventionné ☐
Nom et adresse :	
- Comptable :	
- Conseil :	
- CGA :	
- N° d'agrément du CGA	

(*) Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE A LA DÉCLARATION N°2065
Exercice clos le 31/03/2017

Néant ☐

F - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1. Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même - Payées par un établissement chargé du service des titres	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s) :		
3. Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		
4. Montant des autres distributions :		
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %		
7. Montant des revenus répartis	TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)	

G - REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			A titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	A titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	A titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
- SARL - tous les associés - SCA - associés gérants - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit						
DUBOIS Fabrice Gérant 130 avenue du doct	99	2016	31 500	1 136			
	99	2017	13 500	379			

H - DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)			
Adresses des autres établissements			

I - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés) - Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	
Moins-values à long terme imposées à 15 % :	- MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice - MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice - MVLT réalisée au cours de l'exercice - MVLT restant à reporter	

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/03/2017

Néant ☐

		Brut	Amort. provisions	Net 31/03/2017	Net 31/03/2016
		①	②	③	④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
Fonds commercial (1)	AH	298 000	AI	298 000	298 000
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP	2 700	AQ	1 727	1 244
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	65 822	AS	51 569	23 867
Autres immobilisations corporelles	AT	110 970	AU	68 901	55 785
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU		CV		
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE		
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH	4 212	BI	4 212	4 212
TOTAL II	BJ	481 704	BK	359 508	383 107
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production : - de biens - de services	BN BP		BO BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT	329 092	BU	5 000	333 654
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)	BX	70 606	BY	13 870	38 208
Autres créances (3)	BZ	75 305	CA	75 305	57 543
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités	CF	126 686	CG	126 686	97 673
Charges constatées d'avance (3)	CH	5 638	CI	5 638	4 589
TOTAL III	CJ	607 328	CK	18 870	531 667
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	1 089 033	IA	141 066	914 774
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks		Créances	

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/03/2017

Néant ☐

				Net	31/03/2017	Net	31/03/2016
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	246 645	DA	246 645	246 645		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	105	105		
Ecart de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence) EK		DC				
Réserve légale (3)			DD	24 665	24 665		
Réserves statutaires ou contractuelles			DE				
Réserves réglementées (3)	(dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours) B1		DF				
Autres réserves	(dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants) EJ		DG	83 239	22 238		
Report à nouveau			DH				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI	29 338	61 001		
Subventions d'investissement			DJ				
Provisions réglementées			DK				
TOTAL I			DL	383 992	354 654		
Produit des émissions de titres participatifs			DM				
Avances conditionnées			DN				
TOTAL II			DO				
Provisions pour risques			DP				
Provisions pour charges			DQ				
TOTAL III			DR				
Emprunts obligataires convertibles			DS				
Autres emprunts obligataires			DT				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	100 611	134 350		
Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs) EI		DV				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	389 143	346 392		
Dettes fiscales et sociales			DY	68 236	71 898		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	417	417		
Autres dettes			EA	5 567	7 062		
Produits constatés d'avance (4)			EB				
TOTAL IV			EC	563 974	560 119		
Ecart de conversion passif			ED				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)			EE	947 966	914 774		

Renvois :

(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
(2) Dont écart de réévaluation libre	ID		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	IE		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	498 190	560 119
(5) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/03/2017

Néant ☐

	France		Exportations et livr. intracommunautaires		Total		31/03/2016
Ventes de marchandises	FA	5 815 260	FB	771	FC	5 816 032	6 008 034
Production vendue :	- biens	FD	134	FE	FF	134	
	- services	FG	21 707	FH	FI	21 707	20 693
Chiffre d'affaires nets	FJ	5 837 101	FK	771	FL	5 837 872	6 028 727
Production stockée					FM		
Production immobilisée					FN		
Subventions d'exploitation					FO	6 882	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	5 609	12 786
Autres produits (1) (11)					FQ	408	236
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	5 850 771	6 041 749
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	4 892 674	5 069 278
Variation de stock (marchandises)					FT	7 904	13 349
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV		
Autres achats et charges externes (3)					FW	419 973	398 367
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	25 886	24 607
Salaires et traitements					FY	320 066	332 372
Charges sociales (10)					FZ	121 173	122 096
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements					GA	26 432	27 673
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions					GB		
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	9 670	4 967
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE	1 419	3 556
Total des charges d'exploitations (4) (II)					GF	5 825 198	5 996 264
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	25 573	45 485
Bénéfice attribué ou perte transférée			III		GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré			IV		GI		
Produits financiers de participations (5)					GJ		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
Différences positives de change					GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP		
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ		
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 415	4 375
Différences négatives de change					GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU	3 415	4 375
2 - RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)					GV	(3 415)	(4 375)
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	22 159	41 110

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 31/03/2017

Néant ☐

										31/03/2017		31/03/2016	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA	11 733	24 853	
Produits exceptionnels sur opérations en capital										HB			
Reprises sur provisions et transferts de charges										HC			
Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD	11 733	24 853	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE	6 144	197	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital										HF			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG		559	
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	6 144	756	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	5 589	24 097	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices (X)										HK	(1 590)	4 206	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	5 862 504	6 066 602	
TOTAL DES CHARGES (III + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	5 833 166	6 005 601	
5 - BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)										HN	29 338	61 001	
(1)	Dont : - Produits nets partiels sur opérations à long terme - Produits de locations immobilières - Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous) - Crédit-bail mobilier - Crédit-bail immobilier - Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous) - Produits concernant les entreprises liées - Intérêts concernant les entreprises liées - Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du CGI) - Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) - Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) - Transferts de charges - Cotisations personnelles de l'exploitant (13) - Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits) - Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges) - Primes et cotisations complémentaires personnelles : facultative									HO			
(2)										HY			
										IG	4 803		
(3)										HP			
										HQ			
(4)										IH			
(5)										IJ			
(6)										IK			
(6 bis)										HX			
(6 ter)										RC			
										RD			
(9)										A1	1 515	2 025	
(10)										A2	34 488	35 818	
(11)	A3												
(12)	A4	364	363										
(13)	A6		obligatoires	A9									
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels									Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Voir état annexe													
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs									Charges antérieures		Produits antérieurs	
SOLDE AXA 1T 12												892	
POUR SOLDE SALAIRE 2011												449	
RGLT SINISTRE BRAQUAGE 12-2016												3 462	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL JUBEMA

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/03/2017 dont le total du bilan avant répartition est de 947 966 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 29 338 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2016 au 31/03/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. .

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

In Extenso

Le crédit d'impôt compétitivité emploi théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture a été constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 16 737 Euro. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Etat des immobilisations

Cadre A		Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	298 000		
TOTAL	298 000		
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.	2 700		
Installations techniques, matériel et outillages ind.	62 989		2 833
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	101 204		
Mat. de transport	5 017		
Mat. de bureau et info., mobilier	4 749		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	176 659		2 833
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	4 212		
TOTAL	4 212		
TOTAL GENERAL	478 871		2 833

Cadre B	Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			298 000	
TOTAL			298 000	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const			2 700	
Installations techniques, matériel et outillages ind.			65 822	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			101 204	
Mat. de transport			5 017	
Mat. de bureau et info., mobilier			4 749	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			179 492	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			4 212	
TOTAL			4 212	
TOTAL GENERAL			481 704	

**JUBEMA
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 246 645 EUROS
SIEGE SOCIAL : ZONE INDUSTRIELLE DU CARRE
06130 GRASSE
503 202 996 RCS GRASSE**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 SEPTEMBRE 2017**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2017 s'élevant à 29 338 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	29 338 euros
------------------------	--------------

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 112 577 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 septembre 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance
Monsieur Fabrice DUBOIS

